

ST SEURIN SUR L'ISLE le 22 mai 2020

Monsieur Marcel BERTHOME
Maire de ST SEURIN SUR L'ISLE

à

Société Hippique Rurale de
Saint-Seurin sur l'Isle
Route de Puynormand
33660 SAINT SEURIN SUR L'ISLE

Affaire suivie par Marina DARPEIX
Tél : 05.57.56.01.01.
E.mail : m.darpeix@stseurinsurlisle.com

Nos réf : MD / PM

Lettre recommandée avec AR :

1A 165 161 09076

Objet : expiration bail emphytéotique

Madame, Monsieur,

Nous revenons vers vous dans le cadre du bail emphytéotique conclu le 10 novembre 1990 entre la Commune de Saint-Seurin sur l'Isle et la société Hippique de Saint-Seurin sur l'Isle, mettant à la disposition de cette dernière l'ensemble immobilier situé au Domaine du Petit Bois à Puynormand appartenant à la Commune.

Conformément aux dispositions dudit contrat de bail, ce dernier a été conclu pour une durée de 30 années commençant à courir à compter du 1^{er} novembre 1990 et s'achevant, de fait, au 31 octobre 2020.

Bien que ce contrat ne puisse en aucun cas faire l'objet d'une reconduction tacite, nous vous confirmons par les présentes, à titre informatif, notre volonté de ne pas reconduire ni renouveler le bail à l'arrivée de son terme. Dans le même sens, la convention d'objectifs et de moyens qui dépend de ce dernier contrat prendra également fin avec lui.

Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir nous confirmer que vous quitterez bien les lieux au plus tard à cette date, étant bien entendu précisé que vous avez toujours la possibilité d'anticiper votre départ à toute autre date plus proche qui vous conviendrait davantage.

Dans cette attente, et restant à votre disposition,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Maire,

Marcel BERTHOME

